

Bureau International Catholique de l'Enfance

Rapport financier Exercice clos le 31 décembre 2014

Préambule

Le résultat du BICE pour l'exercice 2014 ressort en déficit de 151 K€ contre un excédent de 281 K€ en 2013, du fait principalement de :

- La prise en compte des frais exceptionnels liés à la fermeture du bureau de Bruxelles, décidée par le Conseil d'Administration et approuvée par l'Assemblée des 20 et 21 juin 2014, et au transfert vers Genève de la direction des programmes qui constituait la quasi-totalité de l'activité du bureau de Bruxelles. Cette fermeture, qui a été effective en décembre 2014, a entraîné essentiellement des coûts d'indemnités à verser au personnel qui n'a pas rejoint le bureau de Genève, et accessoirement des coûts de conseils juridiques et de déménagement. Le montant total de ces coûts exceptionnels s'élève à 149 K€
- La nécessité que nous avons eue de financer sur nos fonds propres pour 25 K€ les activités du BNCE Mali, suite à l'arrêt des financements du Ministère des Affaires Etrangères belge qui explique une grande partie de la baisse des subventions reçues
- Une sensible diminution des legs et donations, liée en grande partie aux difficultés liées à la réalisation de certains d'entre eux.

Hors coûts exceptionnels liés à la fermeture du bureau de Bruxelles le résultat du BICE pour l'exercice 2014 serait à l'équilibre (-2 K€)

La décision de fermer le bureau de Bruxelles et de relocaliser à Genève l'ensemble de la direction des programmes a bien entendu conduit en 2014 à un certain attentisme, particulièrement du fait de la décision de la quasi-totalité des membres de cette direction de ne pas venir à Genève. En effet l'essentiel des activités de cette direction a consisté à gérer, professionnellement, les programmes et projets en cours sans toutefois chercher activement à en développer de nouveaux ou à chercher de nouveaux soutiens des bailleurs.

Le niveau global des financements des missions de terrain est donc resté à un niveau très inférieur à la capacité du BICE, ce qui se traduit clairement dans le compte d'emploi des ressources.

I. Le compte d'emploi des ressources

Les ressources : 3.908 K€ (*y compris le report des ressources antérieures*)

Les produits de la générosité du public : 2.749 K€

La collecte auprès du public est stable à 2.586 K€. Si celle auprès de nos donateurs en France est un peu décevante (en diminution de 1%, ce qui reste satisfaisant en cette période de crise), le développement du réseau relationnel auprès de grands donateurs en Suisse a généré 121 K€ de dons.

Les legs et donations représentent un montant de 163 K€, en nette diminution par rapport à 2013 (244 K€) et surtout au niveau exceptionnel de 2012 (350 K€). Le maintien, et si possible l'augmentation, du niveau des legs et donations, dont le coût de collecte est marginal, reste pour le BICE un enjeu essentiel.

Les autres fonds collectés : 889 K€ (*y compris le report des ressources*)

Les fonds recueillis auprès d'organismes publics et d'institutions et fondations diverses pour le financement de projets spécifiques représentent 706 K€ (dont 108 directement reçus sur nos comptes en Afrique, qui ont vocation à être à l'avenir directement perçus par les associations locales), auxquels s'ajoutent 183 K€ reçus les années précédentes (report des ressources).

Ils sont de nouveau en forte diminution en 2014 (- 33%), pour les raisons décrites ci-dessus.

Les autres produits : 119 K€

Les autres produits comprennent les cotisations, produits financiers et ventes de cartes de vœux, ainsi que des subventions pour l'emploi reçues principalement au bureau de Bruxelles

Les emplois : 3.908 K€ (*y compris les engagements restant à réaliser*)

Les missions sociales : 2.458 K€ (*y compris les engagements restant à réaliser*)

Le coût des missions sociales (qui comprennent 115 K€ d'engagements restant à réaliser) est constitué par :

- Les programmes sur le terrain pour 1.563 K€, montant en baisse sensible par rapport à 2012 compte tenu de celle des fonds recueillis auprès des bailleurs.
- Le coût des autres missions sociales (recherche, actions de sensibilisation, de formation et de promotion des politiques de l'enfance, animation du réseau des membres et partenaires de terrain) pour 780 K€.

Les frais de recherche de fonds : 888 K€

Ces frais sont stables par rapport à l'an dernier après 2 années de réduction. Le renouvellement de notre fichier de donateurs par des actions de prospection (maintenant exclusivement réalisées par mailings papier) continue de représenter un coût élevé, mais indispensable si nous voulons espérer voir notre collecte auprès de nos donateurs fidèles retrouver le niveau nécessaire au financement de nos actions.

Les frais de fonctionnement et autres charges : 561 K€

- Frais de communication : 141 K€, au même niveau qu'en 2013
- Autres charges : 271 K€. Il s'agit des frais de gestion financière, administrative et statutaire et des coûts du Secrétariat Général.
- Frais exceptionnels de fermeture du bureau de Bruxelles : 149 K€

II. Le compte de résultat

Le compte de résultat ne diffère du compte d'emploi des ressources que par la présentation des frais par nature et non par objet de ces frais. Le résultat net est donc identique à celui qui apparaît au CER.

III. Le bilan

Les comptes de bilan n'appellent que peu de commentaires :

- Les fonds dédiés représentent 220 K€ contre 290, traduisant la diminution des financements reçus des bailleurs de fonds.
- Les autres créances sont de 122 K€
- La trésorerie, y compris les dons 2014 encaissés en 2015, s'élève à 1.362 K€. Déduction faite des fonds dédiés, elle s'élève à 1.142 K€ (contre 1.276)
- Compte tenu du résultat de l'exercice, les fonds propres du Bice s'élèvent à 940 K€ contre 1.091 K€ au 31/12/2013.
Ce niveau de fonds propres reste insuffisant.

PERSPECTIVES 2015

Le regroupement à Genève de la direction des programmes avec le secrétariat général, le plaidoyer et la recherche marque l'aboutissement de la redéfinition du rôle du BICE, association animant un réseau, insistant sur la sensibilisation du public et le plaidoyer pour les droits des enfants, concevant et pilotant des programmes réalisés par les membres.

Ces dernières années la coordination des actions de nos partenaires de terrain a été privilégiée au détriment du financement direct de projets de terrain. La nouvelle direction des programmes a pour objectif de revenir à un niveau de financement très nettement supérieur à ce qu'il aura été ces dernières années. Il sera alors possible à nos membres et partenaires d'amplifier la réalisation des programmes que ces équipes sont prêtes à coordonner, en particulier en matière de lutte contre toutes les formes de maltraitance des enfants et de promotion de la bienveillance.

Les efforts consentis en matière de recherche de nouveaux donateurs se traduisent par le maintien de notre collecte auprès du public. Ils doivent être poursuivis.

La recherche de partenariats avec de nouveaux bailleurs de fonds, compte tenu du désengagement de certains bailleurs publics, et avec quelques grands donateurs privés s'avère nécessaire pour assurer le développement des programmes actuels et de ceux à venir, comme celui du réseau dans les pays où il est insuffisamment implanté, comme en Afrique et en Asie.

Paris le 28 avril 2015

Le Trésorier

Christian de Chastellux